CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR P. BORDAS,

Sur la résolution qui déclare que l'armée française en Italie a bien mérité de la patrie.

Séance du 27 frimaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

JUSQU'A quand l'affreux royalisme nourrira-t-il un sacrilége espoir?... Le bruit des victoires non interrompues de nos armées ne suffiroit-il pas pour justifier que ses efforts, que ses succès mêmes dans l'art de dépraver l'opinion publique, d'attaquer la confiance, de calomnier le gouvernement, sont vains et inutiles?... Sa corruption ne sauroit jamais pénétrer dans les camps républicains.

Qu'il ouvre seulement, s'il le peut, les pages qui consacrent les triomphes des soldats français !

A peine nos ennemis nous ont-ils forcés de les combattre, que déja le Piémont est libre... Le despotisme est contre nature; tout rentrera dans l'ordre qu'elle a établi : la liberté dévorera tous les tyrans qui outragent ses droits et méconnoissent sa puissance.

Représentans du peuple, dire que l'armée d'Italie n'a cessé de bien mériter de la patrie, c'est dérouler aux yeux de la nation, aux yeux de l'Europe, et la gloire qu'elle s'est acquise, et les sacrifices qu'elle a faits.

Vous offrir le résumé de ses triomphes, ce seroit peut-être les affoiblir.

Ce récit n'appartient qu'à la liberté, qu'à la victoire elle-même.

Je demande que la résolution soit à l'instant approuvée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.